L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 6 AOUT 1889.

M. Théodore Thomas.

Nous trouvons dans la dernière livraison du "*American Musician*" (New York) un très fidèle portrait de M. Théodore Thomas. Dans le monde entier, mais aux Etats-Unis surtout, ce nom est familier à tous ceux qui s'occupent de musique. Il faut rendre cette justice à celui qui le porte; nul autre, sur le continent américain, n'a mieux que lui servi la cause de l'art.

On peut dire qu'il y a consacré sa vie entière, et ses efforts ont toujours été ceux d'un homme de premier ordre.

M. Théodore Thomas est né nous ne savons plus où, en Allemagne, mais, à coup sûr, il doit être classé parmi les artistes américains. En effet, il était tout enfant quand sa famille émigra aux Etats-Unis; ce fut là qu'il reçut ses premières notions en musique, là qu'il devint ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire un chef d'orchestre hors de pair.

Ces fortes études, toujours et toujours continuées, n'ont pas servi seulement à développer en lui un talent brillant. Elles ont valu un rayonnement qui s'est étendu à une grande partie du pays, et dans cette zone la M. Théodore Thomas a rendu d'inestimables services à la musique instrumentale.

C'est à lui que l'on doit la formation, le maintien du plus bel orchestre de concert qu'aient connu les Etats-Unis, nous avons eu la bonne fortune de l'entendre quelquefois, et ce souvenir là se pose à côté des meilleurs que nous ayons gardés.

M. Théodore Thomas, outre sa science de chef d'orchestre, a le don de s'attacher les hommes, si bien que les années se passent et qu'on le retrouve avec le même groupe d'instrumentistes, ou à peu près. De cette collaboration continue, et guidée par ce maître, il résulte des ensembles qui arrivent fréquemment à la presque perfection. Nous ne connaissons, aux Etats-Unis, aucun orchestre qui soit à la hauteur de celui-là, pour l'élévation du répertoire, pour le fini des exécutions.

La vogue de M. Thomas et de ses musiciens est au moins égale aujourd'hui à ce qu'elle était il y a vingt-cinq ans.

Ajoutons qu'on ne peut l'accuser de se renfermer systématiquement dans un même cercle et d'avoir du parti pris en musique. Il s'y montre, au contraire, éclectique; ses programmes en font foi.

D'origine allemande et artiste supérieur, il a une juste admiration pour les grandes pages de Wagner; mais les clartés qui jaillissent de l'œuvre du compositeur bavarois, n'éblouissent point le *leader* américain, au point de l'aveugler, de lui faire méconnaître les autres foyers du beau.

C'est là une qualité plus rare aujourd'hui qu'on ne le suppose, et elle est d'un prix immense chez un chef d'orchestre. Il en est beaucoup, il en est trop, qui, égarés inconsciemment par des préjugés d'école, de nationalité, prétendent imposer au public leurs seules admirations et s'oublient à un exclusivisme qui incontestablement finit par devenir insupportable aux masses.

Donc M. Théodore Thomas est toujours à la tête d'un assemblage d'instrumentistes de très haut rang; son autorité musicale n'a fait que grandir aux Etats-Unis.

De nombreuses demandes lui sont venues, récemment encore, de divers points du pays, et, cédant à ces sollicitations, il organise, en ce moment, deux tournées artistiques, dont l'une commencera le 9 octobre 1889 et dont l'autre aura lieu au printemps de 1890. La première tournée aura un programme exclusivement instrumental; mais dans les concerts de la seconde des chanteurs se mêleront aux instrumentistes.

Nous ne voyons pas la Nouvelle-Orléans parmi les villes que M. Théodore Thomas visitera en octobre et en novembre; mais nous imaginons et espérons qu'elle figurera dans son itinéraire de 1890.

Un précédent doit l'y engager; le succès pécuniaire obtenu ici, dans sa dernière excursion, par l'orchestre Gilmore.

Adelina Patti.

On sait que Patti a conclu un engagement aux termes duquel elle va faire une nouvelle tournée artistique aux Etats-Unis. Nous ne savons pas encore la date précise à laquelle s'ouvriront ces concerts ou ces représentations; mais une correspondance de Londres nous apprend que la grande artiste sera accompagnée de Mme Fabbri, MM. Tamagno, de Lucia, Perugini, Del Puente, Movara, Carbone, Sapio et Arditi.

Journal des demoiselles.

Le dernier numéro de cet élégant recueil (Paris, rue Vivienne 48) contient des illustrations soignées, coloriées ou en noir; beaucoup de matières à lire intéressantes; modes, causerie, renseignements et conseils; travaux de fantaisie, une nouvelle, etc., etc.

Cette publication date de soixante-neuf ans; nulle autre, en ce genre, n'a plus d'autorité parmi les femmes.

—Nos derniers journaux de Paris annoncent la mort de M. Charles Nisard, mort subite, survenue, à Paris, dans son cabinet de travail. Il était âgé de 81 ans; deux ans de moins que son frère Désiré Nisard, qu'il suit de bien près dans la tombe.

M. Charles Nisard avait contribué, pour une large part, à la *Collection des classiques latins*, l'œuvre laborieuse de son frère. On lui doit aussi des livres remarquables qui lui valurent, en 1876, de succéder à A. Firmin-Didot, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Parmi ceux-là citons: La *Camera lucida*, suite de portraits contemporains, parus en 1845; le *Triumvirat littéraire*; *Les ennemis de Voltaire*; l'*Histoire des livres populaires*, du 15ème siècle à l'année 1852; *Etude sur le langage populaire ou patois de Paris*, etc., etc.

Au moment de sa mort il mettait la dernière main à un volume sur Radegonde et Fortunat.

West End.

La seconde et dernière semaine de Mlle Bessie Gilbert s'annonce de la façon la plus favorable. La foule était immense, dimanche soir au West End, et hier encore il y avait là grand monde. La jeune virtuose a été fort bien accueillie, comme d'ordinaire, et plusieurs fois bissée.

Elle paraîtra chaque soir de cette semaine jusqu'à samedi inclusivement, date à laquelle expire son engagement.

On retrouvera dans le programme de ce soir plusieurs des morceaux qui ont été si chaudement applaudis aux concerts de samedi et dimanche.

On sait que ces soirées musicales commencent à six heures pour finir à onze heures.

LE CONGRÈS DES INSTITUTIONS FÉMININES, TENU A PARIS; VŒU DE L'ASSEMBLÉE.—Le congrès des institutions féminines, présidé par M. Léon Donnat, s'est occupé, dans ses dernières séances, des questions de législation.

Divers mémoires exposent la situation de la femme dans les divers pays. La discussion qui suit, aboutit à divers vœux, notamment celui que les principes de la Révolution de 89, qui comprenaient l'égalité civile des deux sexes, soient mis en pratique. Le congrès demande entre autres:

1. Que l'âge de protection des mineures soit élevé et que le séducteur supporte toutes les conséquences de sa faute;
2. Que la femme puisse être témoin instrumentaire, qu'elle puisse exercer les fonctions de tutrice et de membre d'un conseil de famille, alors même qu'il ne s'agit pas de ses propres enfants;
3. Que la femme mariée puisse disposer librement du fruit de son travail, quel que soit le régime matrimonial auquel elle est soumise, et qu'elle puisse également disposer de tous ses biens provenant de donation ou de succession, sous réserve des conditions spéciales de son contrat de mariage;
4. Que les époux aient un droit égal pour l'éducation des enfants, pour le droit de correction, pour le consentement au mariage. En cas de conflit, il est réglé par le tribunal civil en chambre du conseil.

Dictionnaire de Charenton:
Gifle.—Donation entre vifs.

Réflexion d'un Parisien que les réjouissances nationales empêchent de dormir:
—Les grandes douleurs sont muettes. Que n'en est-il de même pour les grandes joies!

Fâcheux lapsus dans une oraison funèbre:
"Défunt, musiciens et chers camarades, [illegible] défunt, était de ceux que l'on est toujours sûr de trouver quand ils ont besoin de vous."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 6 août 1889.—Indications pour la Louisiane: Temps menaçant avec pluie, température stationnaire, vents du sud-est.

Température du 5 août 1889.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 148 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	84	29
Midi	88	31
3 P. M.	86	30
6 P. M.	82	28

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariage.
Charles A. Rossele à Mme Veuve Johanna Nicol.

Naissances.
Mme Frederick Zimmer, un garçon.
Mme Joe B. Doyle, un garçon.
Mme Louis Landry, un garçon.
Mme Albert Weeds, une fille.
Mme Alfred Bourgeois un garçon.
Mme Louis Sabatier, une fille.

Décès.
Mme Veuve Blanche Lorenzen, — ans, Hammond, Lne.
Walter V. Lambert, 32 ans, 239 rue Julia.
Mme Veuve Annie Dwyer, 50 ans, Maison du Bon Pasteur.
Percilla Simmons, 25 ans, 201 rue Sud Franklin.
Willie W. Ball, 11 mois, rue Pauline, près Bourgogne.
Mme Veuve Helen Minnoch, 70 ans, rue Laurel, près Ste-Marie.
S. J. Garidel 43 ans, 204 rue Esplanade.
John Fortune, 38 ans, 80 rue Toulouse.
Robert Evans, 17 ans, 311 rue Jackson.
George Helden, 47 ans, — rue Dorgenois.
Daniel E. Twiggs, 7 jours, rues Laurel et Berlin.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:
J. B. Schmitt et autres à P. Blaise, un terrain borné par les rues St-Louis, Toulouse, Robertson et Claiborne, $590.
P. C. Baker à M. Padisi, cinq terrains situés rue Dumaine, près l'avenue Hagan, $355.
Union Homestead Association à H. Krentel, trois terrains bornés par les rues Dublin, Sixième, Jeannette et Madison, $900.
Le même à W. G. Fritz, deux terrains bornés par les rues Jeannette, Sixième, Madison et Dublin, $1000.

Cour Civile. — Mme Cecilia contre A. Arnauld, percepteur de taxes, pour empêcher la vente d'une propriété pour taxes impayées.
La succession R. A. Upton est ouverte.
D. J. Searcy & Cie., libraires, rue Carondelet, font cession de biens à leurs créanciers.
F. S. Zemble contre A. L. Castoh, pour $300.
John Menkin contre Scott Townsend, pour $500.

Cour Criminelle. — Rachel Baptiste, voies de fait, 24 heures de prison.
Laura Wilson, même délit, 5 jours.
Armand Guyol, larcin, 1 mois.
A. Carlseny, port d'armes, $2 50 ou 5 jours.

Riz nouveau.—Il a été reçu hier par le steamer *Mary Z. Comeaux*, 2 sacs de riz de la nouvelle récolte, provenant de l'habitation de Mme B Roux et fils, paroisse Jefferson, et consignés à Kahn & Levy. Ce riz sera écalé au Louisiana Rice Mill de Geo. B. Prochaska, et vendu par M. Henry Gehl, courtier, au La Sugar & Rice Exchange, aujourd'hui, mardi, à midi.

Le Columbia Athletic Club.—C'est ce soir même, mardi, que le Columbia Athletic Club fait sa première sortie. Il n'a guère qu'un mois d'existence et il compte déjà plus de 300 membres et s'est installé dans le vaste local situé No 122 rue St-Louis. Cette première sortie du Club a lieu à l'occasion de l'installation de ses premiers officiers. Le cortège partira du local au commencement de la soirée, prendra la rue des Remparts, qu'il remontera jusqu'à la rue Canal, montera la rue St-Charles jusqu'à la place Lafayette, descendra par la rue du Camp à la rue de Chartres jusqu'à Ste-Anne, et rentrera par la rue Bourbon à son local où aura lieu la cérémonie d'installation.

Le grand marshal choisi pour la circonstance est M. L. A. Petitpain, qui a pour aides MM. Geo. Laudumiey, J. Elchinger et F. Deverly.

Nous souhaitons toute sorte de prospérité au Columbia Athletic Club.

M. Tiblier et les laitiers.—Il y a quelques mois le Conseil Municipal adoptait une ordonnance depuis longtemps désirée, laquelle ordonnait la mise en fourrière de tous les animaux errants en deçà de certaines limites déterminées. Cette ordonnance, émise en vue d'empêcher la destruction des fossés d'écoulement dans les quartiers reculés par les bestiaux qui erraient librement et n'en laissaient pas trace, devait être exécutée par contrat.

M. Tiblier s'est offert immédiatement et depuis il a eu constamment maille à partir avec les laitiers qui se sont organisés en véritable armée pour le recevoir lui et sa bande et l'empêcher de s'emparer de leurs bestiaux. Ce n'est qu'au péril de sa vie que M. Tiblier a jusqu'ici persisté à faire de son mieux observer l'ordonnance. Or il est évident qu'un semblable état de choses ne saurait durer plus longtemps, parce que, l'ordonnance existant, il faudra certainement qu'on la fasse observer, et en admettant que M. Tiblier abandonne son contrat il se trouvera quelqu'un pour lui succéder.

Messieurs les laitiers n'ont donc pas plus de griefs contre M. Tiblier qu'ils ne pourraient en avoir contre son successeur, quel qu'il soit. C'est à la municipalité directement qu'ils doivent se plaindre des mesures prises contre eux. Qu'ils adressent leurs plaintes au Conseil, elles obtiendront, si elles sont justes, l'appui de tous.

Messieurs les laitiers se plaignent par exemple très justement qu'on leur reproche de détruire des fossés qui n'existent pas, or c'est parce qu'ils sont moins nombreux qu'on doit les respecter davantage, car ils améliorent les quartiers qu'ils habitent et s'ils se conforment à l'ordonnance de la ville, faisant leur devoir, ils auront des droits à faire valoir et entr'autres celui d'exiger l'entretien régulier de leurs quartiers.

Un peu de bonne volonté et quelques clôtures mettraient fin promptement, ce nous semble, à ce regrettable état de choses qui ne peut qu'être fertile en mauvais résultats. Déjà plusieurs conflits ont eu lieu et le dernier plus sérieux que les précédents.

M. Tiblier ayant fait une tournée à l'encoignure des rues Mazant et Indépendance, avec quatre de ses aides et les agents Keller, Cenance et Schultz, ils ont été violemment repoussés, leurs assaillants se faisant constamment plus nombreux.

L'officier Teller arrêta un laitier qui l'insultait mais ses camarades sont venus à son secours. Les agents Cenance et Schultz, survenus eux aussi ont été accablés de briques et projectiles de toute sorte, et dans la mêlée un nommé Steve Springer s'est pris à bras le corps avec l'agent Schultz et a tiré un revolver. Et tandis qu'ils se disputaient l'arme, elle a fait explosion et Springer atteint d'une balle au-dessus du cœur, a poursuivi Schultz sur lequel il a déchargé sans l'atteindre les autres coups du revolver. Les coups de feu ont eu pour résultat de disperser tout le monde.

L'agent Schultz a été arrêté pour avoir blessé Spinger. Joe Wriggle pour voies de fait sur Philippe Reutter. Schultz a comparu et a été renvoyé en prison sans bénéfice de caution.

Le maire a informé le chef de police d'avoir à rétablir à leurs fonctions les agents Cenance, Schultz et Keller parce qu'ils n'ont fait que leur devoir en protégeant les employés des fourrières.

L'état du blessé reste le même c'est-à-dire très critique. S'il se produit un changement trop subit, les médecins affirment que ce sera vers le pire.

Arrêté.—Tandis que le steamboat "Jesse K. Bell" rentrait à la Nlle Orléans après avoir pris un chargement à la plantation "Reserve", paroisse St-Jean-Baptiste, le second, John Newlett, qui se disputait avec un nègre nommé Bill Morris lui a asséné sur la tête un coup de bâton.

Morris s'était d'abord éloigné et on croyait que les choses en resteraient là, lorsqu'on s'est aperçu avant d'arriver en ville, de la disparition du second. On pense que Morris se sera vengé en le jetant par dessus bord, aussi l'a-t-on arrêté lorsque le bateau est entré dans le port hier matin à 9 heures.

Rues et débarcadères. — Le Comité des rues et débarcadères a tenu hier une réunion au cours de laquelle M. Mc Connico, président de la Compagnie de l'Illinois Central a annoncé que la Compagnie n'accepterait pas les $10,000 offerts par les locataires des quais pour le draguage du fleuve le long de ceux-ci.

La ville a l'intention d'insister pour la démolition de la prolongation du quai de l'Illinois et référera la question à l'avocat de la ville pour agir immédiatement.

Sur motion de M. Borman, le comité a décidé de recommander au Conseil l'adoption d'une ordonnance autorisant la reconstruction, par le Clipper Saw Mill, de la voie en bois de la rue Willow.

Le Conseil siégera ce soir.

Chute.—Hier soir à 4 heures 30, un nommé Steiner, âgé de 17 ans est tombé du quai dans le lac, à Milneburg et a été secouru à temps par M. Wm Brun.

Sullivan à Jackson.—Sullivan est arrivé à Jackson, Miss., et sur l'ordre du gouverneur Lowry il a été accompagné en prison par le shérif Chiles. Il a été enfermé en compagnie de quelques amis dans l'appartement d'un des officiers de la prison.

M. Val. Mera, de la Nouvelle-Orléans, a offert de signer le cautionnement du prisonnier pour $10,000.

La Southern Brewery a aussi promis d'assurer au prisonnier son cautionnement. Nombre d'autres offres ont été faites, en sorte que si le gouverneur n'a pas l'intention de rendre la liberté à son prisonnier avant sa comparution, il ne devra pas lui accorder le privilège du cautionnement dans l'espoir qu'il ne pourra pas le fournir, car, aussi considérable qu'il soit, il le trouvera aisément.

S'il obtient sa mise en liberté provisoire, Sullivan a l'intention de passer à la Nouvelle-Orléans les quelques jours qui le séparent du 12, date fixée pour sa comparution.

Les Régulateurs.—Les Régulateurs de la paroisse Lafayette sont toujours à la prison de paroisse. Leur avocat, Me B. G. Elliott, s'est rendu auprès du juge Edwards pour obtenir de lui un ordre de renvoi des prisonniers sur le lieu du délit. Ils ne peuvent en effet être jugés que par les autorités de la paroisse Lafayette et s'ils ont été amenés ici c'est à seule fin d'être mieux gardés, parce que la prison, ayant été en partie démolie par eux, n'offrait pas un lieu d'incarcération très sûr. Aujourd'hui elle est réparée et le shérif Broussard affirme qu'aucune tentative ne sera faite par les amis des prisonniers pour obtenir leur mise en liberté. On a donc lieu de croire qu'ils seront transférés d'un jour à l'autre.

A l'Hôpital. — Jack Nolan, qui avait été blessé à la cheville jeudi dernier par un *truck*, a été de nouveau transporté à l'hôpital, son état ayant empiré.

Autre chute.—Hier soir, à 5 h. 30, un nommé M. Briner qui jouait avec un inconnu rue Baronne, en face de la Salle Grunewald, est tombé et s'est blessé au dos. Il a été emmené à l'Hôtel-Dieu.

La Grève.—Les plâtriers ont commencé hier leur grève. Ils demandent $2 50 par journée de 9 heures de travail, et les manœuvres $2 pour la même durée. Les travaux sont suspendus dans les principaux bâtiments en construction.

Accident.—Hier soir à 5 heures P. M. des enfants de couleur jouaient rue Congrès entre Bourgogne et Dauphine. L'un d'eux Paul Deschard âgé de 13 ans a été renversé par un wagon conduit par un individu resté inconnu. L'enfant a été blessé au genou gauche.

Paragraphes.— Après comparution devant le recorder, sous la prévention du meurtre de son beau-père, Robert Valentine, le nègre Walter Brown a été renvoyé en prison sans être admis à fournir caution.

—Un joueur d'orgue qui jouait à 11 heures du soir, au marché français a été condamné à $1 d'amende ou 24 heures de prison.

—Ed Welsh étant le seul ivrogne arrêté dans les limites du troisième précinct, le juge Dreux lui en a fait la remarque et l'a acquitté.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Seconds ballottages.
Paris, 4 août—Des seconds ballottages pour membres des conseils généraux ont eu lieu aujourd'hui dans les cantons où aucun résultat définitif n'avait été obtenu la semaine dernière.
Les retours indiquent l'élection de 12 républicains et 30 conservateurs.
M. Laguerre, chef du parti boulangiste, a été élu à La Rochelle.
Les derniers retours indiquent que 112 républicains et 41 conservateurs sont élus. Les républicains perdent 13 sièges.
Paris, 5 août—Les seconds ballottages pour membres des conseils généraux dans tous les cantons de la France qui n'ont pas réussi à élire les membres des dits conseils, le dimanche 28 juillet, ont eu pour résultat l'élection de 121 républicains et 41 conservateurs.

Le Shah de Perse.
Paris, 5 août—Le Shah de Perse a conféré au Président Carnot, l'Ordre persan le plus élevé. Il lui a offert aussi son portrait enrichi de diamants.

Les restes de Carnot, Marceau et Baudin inhumés au Panthéon.
Paris, 4 août—Les restes de Carnot, Marceau et Baudin ont été déposés aujourd'hui au Panthéon avec des cérémonies imposantes.
Le Président Carnot, les membres du Cabinet et la plupart des fonctionnaires d'Etat étaient présents.
Le premier ministre Tirard a prononcé l'oraison funèbre.

Mort de M. Félix Pyat.
Paris, 4 août—Félix Pyat, écrivain et auteur dramatique, vient de mourir.

Rente Française.
Paris, 5 août—Le trois pour cent est coté à 84 francs 95 centimes.

Le président Carnot.
Paris, 5 août—Le Président Carnot a ouvert aujourd'hui le nouveau collège de la Sorbonne. Un grand nombre d'ambassadeurs et autres personnages distingués étaient présents.
Les étudiants ont fait une ovation à M. Ferry.

Le lieut. Dhanes.
Bruxelles, 5 août—Le lieut. Dhanes vient d'arriver ici, après un séjour de 3 ans dans le pays du haut Congo.
Il rapporte que le commerce augmente rapidement dans cette région et que les stations commerciales sont en pleine prospérité.
Dix-neuf steamers font le service sur la rivière et les indigènes sont avides de trafic.

L'affaire Maybrick.
Liverpool, 5 août—M. Poole, ex-maire de Liverpool, dépose qu'au mois de mars dernier, M. Maybrick lui déclara qu'il avait l'habitude de faire usage de médicaments renfermant des substances toxiques.
La liste des témoins étant épuisée, Mme Maybrick, l'accusée, a lu un exposé, dans lequel elle explique la présence chez elle de papier insecticide, en disant qu'elle s'en servait en guise de cosmétique.
Depuis bien des années elle employait un cosmétique que lui avait prescrit le docteur Griggs, de Brooklyn, et qui contenait de l'arsenic. Mais ayant égaré cette prescription et désireuse d'y substituer quelqu'autre préparation, elle infusait ce même papier insecticide dans de l'eau de fleur de sureau et de l'eau de lavande; elle recouvrait d'une assiette et d'une serviette le vase contenant cette mixture, afin de prévenir le contact de l'air.
Mme Maybrick ajoute: "La nuit du 9 mai, après que la garde-malade de mon mari lui eut donné du jus de viande, j'allai m'asseoir auprès du lit de M. Maybrick. Il se plaignit d'une grande souffrance, d'une grande prostration et me supplia de lui administrer une poudre. Déjà dans cette même journée, il avait fait semblable demande et je n'avais pas voulu lui donner de cette poudre. Mais ce soir là j'étais excédée de fatigue, terriblement inquiète brisée, par la tristesse.
Sa douleur m'ébranla et comme il disait que cette poudre était inoffensive et que je pourrais la mêler à ses aliments, je consentis à en mettre dans du jus de viande que je lui donnai. Après l'avoir prise il s'endormit; et à son réveil un mieux parut se déclarer. Je ne voulais point lui donner cette poudre. Puis je plaçai la bouteille contenant le jus de viande sur le lavabo où elle resta jusqu'au moment où mon beau-frère, M. Michael Maybrick, la prit.
"La veille de la mort de mon mari je lui fis l'aveu d'un terrible mal que je lui avais causé et j'en reçus son pardon."
Cet exposé a produit une vive sensation.

Chambre des Communes.
Londres, 5 août—Aujourd'hui, à la Chambre des Communes, Sir James Fergusson, secrétaire parlementaire du bureau des affaires étrangères, a déclaré que le gouvernement avait reçu des nouvelles de Bruxelles annonçant que la conférence anti-esclavagiste ne s'assemblerait pas avant la mi-octobre.

[illegible]
Londres, 5 août—Le bill [illegible] a été adopté cette après-midi à la Chambre des Communes.

L'empereur d'Allemagne en Angleterre.
Londres, 4 août—L'empereur Guillaume, les princes de Galles et Albert Victor ont inspecté hier plusieurs navires de guerre anglais à Portsmouth, et ils sont retournés ensuite à Osborne House pour assister à un dîner de famille. L'empereur Guillaume portait l'uniforme d'amiral.
Pendant la journée, on a examiné avec intérêt le steamer *Teutonic*. Il y avait un grand nombre de personnages marquants à bord; parmi eux lord George Hamilton, premier lord de l'amirauté; M. Ritchie, président d'un board local du gouvernement, et lord Charles Beresford.
A un banquet donné à bord du steamer *Teutonic*, lord Beresford a porté un toast au capitaine et au succès du plus beau steamer qui ait été lancé sur l'océan.
On pense que l'empereur Guillaume visitera le *Teutonic* demain et que celui-ci partira ensuite pour Liverpool.
Le dit steamer était illuminé hier soir par des lumières incandescentes. L'effet était merveilleux.
L'empereur d'Allemagne a conféré à la reine Victoria le commandement du Premier Dragons Gardes de Berlin, et au duc de Cambridge le grade de colonel honoraire d'un régiment d'infanterie.
La nomination conférée à la Reine est ainsi conçue:
"Très Illustre Grand'Mère—C'est un honneur spécial pour moi de pouvoir vous enrôler dans une armée, au sein de laquelle vos fils, petit-fils et autres parents ont occupé des positions honorables depuis plusieurs années."
La Reine, en retour, a nommé l'Empereur amiral honoraire de la marine anglaise.
Ce grade n'a jamais été conféré à aucun prince allemand depuis Frédéric le Grand.
Portsmouth, 5 août—Le temps est à la pluie et désagréable. Tout est prêt pour l'inspection de la flotte anglaise par l'empereur d'Allemagne. Il est probable que malgré le fort vent qui sévit, le programme sera suivi aujourd'hui.
Londres, 5 août—La revue a été un grand succès. Après la revue l'empereur Guillaume a reçu les amiraux commandant les flottes anglaises à bord du yacht impérial Hohenzollern et les a félicités.

Le procès Maybrick.
Liverpool, 4 août—Aujourd'hui le procès de Mme Maybrick, accusée d'avoir empoisonné son mari, a été repris.
L'examen des témoins de la défense a continué.
Le Dr. McNamara, ex-président du Collège des chirurgiens irlandais, a déclaré que, dans son opinion, la mort de M. Maylrick est due à une gastro-entérite et non à l'arsenic.
Le Dr. Paul dit qu'il croit aussi que les symptômes, dans le cas de M. Maylrick, ont été ceux d'une gastro-entérite.
Une coiffeuse déclare que l'arsenic est souvent employé par des dames pour améliorer leur teint.

M. Wilkie Collins très souffrant.
Londres, 4 août—M. Wilkie Collins, le romancier, qui est souffrant depuis quelque temps, a eu une rechute.

Le Général Grenfell.
Le Caire, 4 août—Le général Grenfell dans un rapport officiel au sujet de la bataille d'hier dit que les derviches ont fait plusieurs charges désespérées contre ses hommes. Ils ont été tenus en échec par l'infanterie en ligne de bataille, appuyée par le Vingtième Hussards et la cavalerie.
L'artillerie égyptienne a rendu là de grands services. Les troupes anglaises ne retourneront pas au Caire.
Les Egyptiens ont eu 100 hommes tués et blessés.
Il a été décidé qu'une occupation permanente de Sarras est nécessaire pour la protection de la frontière.
Un mouvement sur Dongola est jugé inutile, à moins que le gouvernement n'accède aux vues des généraux anglais que la frontière doit être gardée comme étant la clef du Soudan.
Les derniers avis reçus portent la perte des Egyptiens à 17 tués et 131 blessés. Mille Derviches ont été faits prisonniers.

Le général Grenfell et les Derviches.
Le Caire, 5 août—Le général Grenfell, commandant des troupes égyptiennes, qui a mis en déroute samedi les Derviches, télégraphie qu'il a fait une reconnaissance et que la récente bataille a complètement démoralisé l'armée derviche. Des trois mille hommes conduits par Wad-El-Jumi sur le champ de bataille, il ne reste plus que très peu de soldats valides, et ils sont poursuivis par la cavalerie égyptienne; de plus une colonne, sous les ordres du Col. Woodhouse, est partie pour Aba-Simbet, afin de couper la retraite des Derviches.
Tous les émirs dans l'armée derviche, sauf un, ont été tués.
Les cadavres de plusieurs centaines de derviches et un grand nombre de blessés, en tout un millier d'hommes, ont été transportés à Toski. Des réfugiés arrivent en cette ville.
La perte des Egyptiens dans la bataille a été de 17 tués et 130 blessés.
Trois soldats anglais ont été blessés.
Le Caire, 5 août—Sarras a été occupée par les Anglais et les Egyptiens.
Deux mille des partisans de Wad-El-Jumi ont fait leur soumission aujourd'hui. Les troupes retourneront immédiatement au Caire.

La révolte en Crète.
Londres, 4 août.—Des dépêches de Crète annoncent que Riza Pasha, le nouveau gouverneur de l'île, a donné l'ordre de retirer les troupes dans les forts, afin d'éviter une collision avec les insurgés.

Rumeur.
Madrid, 4 août—Le bruit circule ici que l'empereur Guillaume, en quittant l'Angleterre, rendra visite à la reine régente Christine, à St Sébastien.

Le général Boulanger.
Londres, 5 août—Le général Boulanger a publié une déclaration dans laquelle il dit que les accusations portées contre lui sont d'infâmes calomnies, et qu'il soumet sa cause au peuple français comme étant son seul juge.

Arrestation.
St-Pétersbourg, 5 août — Quatre-vingts Nihilistes ont été arrêtés à Kharkoff.
La police fait des perquisitions dans les résidences des membres d'une nouvelle société de socialistes à Odessa. Plusieurs membres de celle-ci ont été arrêtés. La dite société est composée principalement de juifs.

Le représentant de la Prusse au Vatican.
Berlin, 5 août—M. Von Schloeser, représentant de la Prusse au Vatican, est arrivé ici avec des dépêches du Pape.
Celui-ci demande au gouvernement de tenir ses promesses et de donner aux catholiques en Prusse les mêmes droits qu'ils avaient avant l'adoption des lois Falk.

Le meurtrier du Dr Cronin en route pour Chicago.
Winnipeg, Man., 4 août. — Le chef de police Hubbard, de Chicago, accompagné par les officiers Collins, Rees et Broderick, est parti ce matin de Manitoba pour Chicago, avec le prisonnier Martin Burke. Ils pensent arriver à St-Paul de bonne heure demain, et à Chicago, lundi soir.
St-Paul, Minn., 4 août.—Une dépêche spéciale de Fargo, Dak., au *Pioneer Press*, annonce: Burke, sous la garde des détectives de Chicago, a traversé ce soir cette ville, en route pour Chicago. Le prisonnier était enchaîné au plancher du char-dortoir et relié par des menottes à deux des détectives. Il a peu de chance d'évasion.

Le désastre de Loo Chow.
San Francisco, 4 août.— Le steamer *City of Pékin* est arrivé aujourd'hui de Hong Kong et Yokohama.
Il y a de grandes souffrances à Loo Chow, Chine, causées par le récent incendie qui a détruit les trois cinquièmes de la ville.
Des pluies torrentielles sont tombées le mois dernier, dans certains endroits du Japon.
A Anagi et aux environs 565 maisons ont disparu dans l'eau ou ont été démolies, et 206 personnes ont péri.
A Hita, à la même date, 200 maisons ont été submergées et neuf personnes noyées.

Les Régulateurs de Lafayette.
Lafayette, Lne., 4 août—L'Hon. B. C. Elliott, avocat des Régulateurs de Lafayette, actuellement détenus, dans la prison de paroisse de la Nouvelle-Orléans, est arrivé ici et a eu une conférence avec le juge Edwards.
Il a demandé au juge de donner l'ordre au shérif de ramener les prisonniers ici, vu que la prison a été réparée de façon à ce que les prisonniers ne puissent pas s'évader, et de plus il affirme que les régulateurs ne feront aucune tentative d'évasion s'ils sont ramenés à Lafayette. M. Elliott est un ami du juge et il croit que sa demande sera accordée. Dans tous les cas si le juge Edwards refuse, il demandera à la cour suprême un writ d'habeas corpus. Le juge Edwards donnera sa décision sous peu.

Jake Kilrain arrêté.
Norfolk, Va., 5 août—Jake Kilrain, le pugiliste, a été arrêté ce matin sur la plage à Ocean View, par le détective Morris.
Il a été ramené à Hampton où il se promenait depuis plusieurs jours.

ONE BOY

WHOSE MOTHER USES
Wolff's ACME Blacking
One of the coming men who will have grown up to the habit of wearing his shoes clean, and will always say
"THE BLACKING MOTHER USED."
WOLFF & RANDOLPH, Philadelphia.
The Best Blacking for Men, Women and Children.

AGENTS locaux pour le Chloro-Naphtoleum sont demandés. Bureau, 50 Douane, coin Decatur. 7 juillet—3m

WASHINGTON.

La saisie du Black Diamond.
Washington, 4 août—La nouvelle publiée au sujet de l'arrivée à Victoria, Colombie Anglaise, de la goëlette anglaise *Black Diamond*, saisie par le côtre du revenu *Rush*, pour pêche illégale de phoques dans la mer Behring, a causé peu de surprise ici. Jusqu'ici on n'a reçu aucun avis officiel à ce sujet.
Le sous-secrétaire Wharton, qui agit comme secrétaire d'Etat intérimaire, a appris la nouvelle de l'arrivée de la goëlette que par le représentant d'un journal, et a déclaré n'avoir aucune information à cet égard.
Ottawa, 4 août—Le gouvernement n'a reçu aucun rapport relativement au *Black Diamond* qui, dit-on, a échappé aux autorités des Etats-Unis.
La nouvelle que le *Black Diamond* a échappé à la vigilance de ses gardiens et aux autorités, cause ici une grande satisfaction. Cette nouvelle a été transmise ce soir aux membres du cabinet.
M. Bowell a télégraphié pour avoir des détails sur cette affaire.

Le secrétaire Tracy.
Washington, D. C., 4 août—Le secrétaire de la marine Tracy souffre depuis samedi d'une dysenterie qui l'oblige à garder la chambre. Le Dr. Wales lui prodigue ses soins et lui a conseillé de ne pas sortir.

Nominations.
Washington, D. C., 2 août. — Le Président a fait les nominations suivantes:
Enregistreurs des terres publics: William H. McCann, à Chadron, Neb.; Julian H. Bingham, à Montgomery, Ala; William A. F. May, à Dardanelle, Ark.
Receveurs des deniers publics: T. Frank Powers, à Chadron, Neb.; Americus M. Neely, à Little Rock, Ark; Nathan H. Alexander, à Montgomery, Ala.; William H. Hart, de l'Indiana, troisième auditeur de la trésorerie; John T. Rankin, de la Pensylvanie, député auditeur de la trésorerie pour le département de la Poste; Walter H. Johnson, de la Georgie, collecteur du revenu intérieur pour le district de la Georgie.
Eugène A. Webster, de la Caroline du Sud, collecteur du revenu intérieur pour le district de la Caroline du Sud; Granville G. Benedict, du Vermont, collecteur de la douane pour le district du Vermont; Columbus G. Weisbush, de la Georgie, arpenteur de la douane pour le port de Atlanta, Georgie; John F. Patty, de la Louisiane, officier naval de la douane dans le district de la Nouvelle-Orléans; George M. Jolly, du Kentucky, avocat des Etats-Unis pour le district du Kentucky; William Grant, de la Louisiane, avocat des Etats-Unis pour le district est de la Louisiane; Peter A. Williams, de la Floride, marshal des Etats-Unis pour le district sud de la Floride.

Bruit démenti.
Washington, 5 août—La nouvelle que le secrétaire Tracy avait eu une attaque de dysenterie, est sans fondement. Le secrétaire était à son bureau aujourd'hui.

Le Président Harrison.
Washington, D. C., 5 août—Le Président Harrison partira d'ici demain matin, à 8 heures 40 minutes, pour New-York et se rendra de là à Bar Harbor, Maine, où il rendra visite au secrétaire Blaine.
Il sera accompagné par les secrétaires Windom et Proctor, son secrétaire privé Halford et peut-être par le secrétaire Tracy.
Le Président pense retourner vers le 17 de ce mois à Washington, où il restera quelques jours avant de partir pour Indianapolis.

L'affaire Cronin.
Chicago, 5 août—Sur motion de l'avocat-général, le procès contre Martin Burke, accusé du meurtre du Dr Cronin, a été fixé par le juge McConnell au lundi 26 août.

Mort du Capt. Jas. H. Rigby.
Baltimore, 5 août—Le capt. Jas H. Rigby, qui commandait le régiment d'artillerie du Maryland, armée des Etats-Unis, est mort.

Nouvelles haïtiennes.
New York, 5 août—Le consul d'Haïti rapporte ce qui suit: "Le consulat général haïtien a reçu par le steamer *Athos* des nouvelles en date du 28 juillet de Port-au-Prince, annonçant que les chefs rebelles Hippolyte et Jean Junean avec leurs forces combinées, ont fait une attaque sur Port-au-Prince qui a eu pour résultat la déroute complète de celles-ci.

Un auteur qui va lire une pièce de vers en société:
—Si vous trouvez bon, parfois, de m'interrompre par des bravos, ne vous gênez pas pour moi. Moi, ça ne me gêne pas!

Entre amies.
—Depuis mon enfance, papa m'envoie une bague le jour de ma fête.
—Mlle Colinaux, avec expansion:
—Ah bien! tu dois avoir une belle collection!

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE. — M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. Gonthier, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport:

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants:
1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium 263 mmgs. par gallon (263 milligrammes).
L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.
Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents:
1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive;
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis, celui des MM. Carnegie Brothers & Co., à Braddock, Allegheny County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat:
"27 août 1884.
"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."
M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Alfonsé, ci-devant chimiste à la Raffinerie de la Nlle Orléans.

SERVEZ-VOUS du Chloro-Naphtoleum pour détruire les maladies, les germes ou la contagion. A vendre par tous les droguistes. 7 juil—3m

CHEMINS DE FER.
Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.		Départ.	
No 3 Lim. Ex.	7:00 am	No 4 Fast Mail	7:50 am
No 5 Coast	9:20 am	No 4 Coast	3:10 pm
No 1 Fast Mail	7:00 pm	No 2 Lim. Ex.	8:15 pm
No 7, Exc. dimanche	9:05 pm	No 6, Exc. dimanche	7:00 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen.	11:00 pm	No 2 Passen.	9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim.	7:30 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex.	5:00 pm
No 5, Exc. dimanche	8:45 pm	No 6, Exc. dimanche	7:00 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express	7:00 pm	No 51 California Express	9:00 am
No 54 N. E. Local	10:25 am	No 53 N. E. Local	3:40 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited	11:00 am	No 2 Limited	2:25 pm
No 3 Fastline	6:30 am	No 4 Fastline	7:15 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No 1	9:40 am	No 2	4:30 pm
No 3	[illegible]	No 4	[illegible]
No 5	[illegible]	No 6	4:10 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Calif.	[illegible]	No 20 Calif.	[illegible]
No 17 Local	[illegible]	No 18 Local	[illegible]

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.
Tous les jours excepté le dimanche [illegible] | Tous les jours excepté le dimanche, Pointe-à-la-Hache [illegible]

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS COVINGTON.
Le dimanche.
Arrivée 7:00 pm | Départ 7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée [illegible] | Départ [illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.
Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 6 AOUT 1889.
Bayou des Glaises—ALTO, à 5 P M
Bayou Goula—ASSUMPTION, à 12 M
Grand Isle—JOE WEBRE, à 8 A M

MERCREDI, 7 AOUT 1889.
Ouachita River—HANNA BLANKS, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Grand Lake—TECHE, à 5 P M
Point Hounna—MABEL COMEAUX, à 11 A M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

Fleuve et rivières.

St-Louis, 5 août soir—Le fleuve baisse—10 pieds 5 pouces à l'étiage. Temps frais et agréable. Arrivés Arkansas City de Natchez, New South de Paducah, My Choice de Cairo. Départ My Choice, Idlewild pour Cairo.
Evansville, 5 août—La rivière a 12 pieds 3 pouces et baisse. Temps clair.
Louisville, 5 août—La rivière monte—8 pieds 1 pouce dans le canal, 5 pieds 11 pouces aux chûtes. Temps couvert et agréable.
Memphis, 5 août—Le fleuve baisse. Temps clair et chaud. Arrivé Cherokee de St-Louis.
Memphis, 5 août, soir—Le fleuve a monté de 2 pouces. Temps clair et chaud. Arrivé Cherokee de St-Louis 4 p m. Départ Cherokee pour St-Louis 9 p m. Future City et barges pour la Nlle-Orléans 9 p m.
Cairo, 5 août—Le fleuve a 21 pieds 7 pouces et baisse. Temps agréable et frais. Arrivé Defiance de Memphis, 1 a m. Belle Memphis de St-Louis 1 a m. Départ l'Ohio pour Memphis 5 p m. Defiance pour Cincinnati 5 a m. Belle Memphis 5 a m.
Cairo, 5 août, soir—Le fleuve a 21 pieds 6 pouces et monte. Temps beau frais.
Wheeling, 5 août — La rivière a 6 pieds et baisse. Temps clair.
Cincinnati, 5 août—La rivière a 12 pieds 2 pouces et est stationnaire. Temps clair, thermomètre 74.

Les passes.

Port Eads, 5 août, 7 p. m.—Vent nord-ouest. Arrivé steamship S Pinsoti capitaine Pinsoti de Truxillo; steamship anglais Counsellor capitaine Lang, de Liverpool via West Indies à 6:30 p. m.; steamship City of Dallas, capitaine Reed, de Puerto Cortés via Belize Honduras.

Marchés.

Paris, 5 août—La rente trois pour cent est coté 84 francs 95c.
Havane, 4 août—Sucre—Il n'y a pas eu de transactions durant la semaine. [illegible] régulier à good polarisation 82 87 1/2 à 84 12 1/2 or par quintal; muscovade fair à good refining 89° à 90° pol. 82 75 à [illegible] centrifugal 92 à 96 degrés polarisation, 86 56 1/4 à 84 93 3/4.
Stock en magasin à la Havane et à Matanzas 690 boîtes, 223,000 sacs et 880 boucauts. Recettes de la semaine 12,000 sacs et 475 boucauts, exportés pendant la semaine 35 boîtes, 14,000 sacs et — boucauts, dont 13,000 sacs pour les Etats-Unis.
Havane, 4 août —Or espagnol 237 1/2 à 237 3/4. Change ferme.
Rio Janeiro, 5 août —Café—Regular first 6,200 reis par 10 kilos. Good second 5,550 reis. Recettes pendant la semaine 43,000 sacs; achats pour le compte des Etats-Unis 3,000 sacs; expédié aux Etats-Unis 4,000 sacs; stock 444,000 sacs.
Santos, 5 août—Café—Good average 5,600 reis par 10 kilos. Recettes pendant la semaine 36,000 sacs; achats pour les Etats-Unis 20,000 sacs; expédié aux Etats-Unis 23,000 sacs; stock 220,000 sacs.
New-York, 5 août—Coton ferme. Middling Uplands 11 5/16c, middling Orleans 11 9/16. Ventes 585 balles.
Futures fermes à l'ouverture pour les premiers mois stables les derniers mois.
Livraisons en août 10.89, septembre 10.22, octobre 10.09, novembre 9.94, décembre 9.95, janvier 9.96; février 10.04; mars 10.11.

BULLETIN MARITIME.
LUNDI, 5 AOUT 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.
Steamship (franc) Bordeaux, Roscoubadic, Anvers via Havre.
Steamship (ang) Discoverer, Hughes, Liverpool.
Steamship (ang) Efficient, Harris, Belfast via Newport News.
Steamship Morgan City, Gardner, Mobile, sur lest.

MONTANT LE FLEUVE.
Steamship City of Dallas, Reed, Puerto Cortés, via Belize Honduras.

ARRIVÉS.
Steamship (esp) Pio IX, Llorca, Havane, via [illegible] sur lest (précédemment rapporté à la Quarantaine.)
Steamship (sm) S. Pinsoti, Pinsoti, Truxillo.

A LA QUARANTAINE.
Steamship (ang) Bessel, Watson, Rio de Janeiro.
Steamship (ang) Counsellor, Lang, Liverpool via West Indies et Belize Honduras.

BATEAUX A VAPEUR.
Jesse K Bell, Campbell, Bayou Sara.
Assumption, Aiken, Bayou Goula.
Alto, Cruzat, Washington.

EXPORTATIONS.
ANVERS — par steamship Bordeaux—Havre — 2517 balles coton 55,004 [illegible] boisseaux maïs en grenier 26,677 pieds de bois 155,977 pieds bois de charpente 5000 douves.—Anvers—18 000 boisseaux maïs en grenier 4873 pieds cube bois de cèdre.
LIVERPOOL — par steamship Discoverer—1498 balles coton 209 boucauts tabac 61,542 [illegible] boisseaux maïs en grenier 1950 pieds cube bois de satin 2193 douves.
BELFAST VIA NEWPORT NEWS—par steamship Efficient — 73,000 boisseaux blé en grenier, 2500 sacs grains.

IMPORTATIONS.
TRUXILLO—par steamer S Pinsoti—21,250 régimes figues bananes, 1,200 bananes 36,850 cocos 6,000 oranges 476 ananas [illegible]
HAMBOURG—par steamship [illegible]—colis divers et cargaisons en transit.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Jesse K. Bell—3 balles coton 20 barils mélasse et fret assorti.
BAYOU GOULA—par steamer Assumption 282 barils sucre et fret assorti.
WASHINGTON—par steamer Alto—300 sacs graine coton et fret assorti.

Par les chemins de fer.
NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—4 sacs riz brut et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—119 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR. — 60 boucauts tabac et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—35 balles coton [illegible] 3300 sacs farine graine coton et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—3 balles coton 50 barils riz et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.

Par le Télégraphe.
New-York, 4 août 1889.
A J. B. Dedart, Agent.
Le steamship français La Bretagne a passé vue de Fire Island, à 8 a m—arrivant.
C. C. WEST.

New-York, 5 août 1889.
A J. B. Dedart, Agent.
Le steamship français La Normandie est arrivé au Havre ce matin.
A. FORGET.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms		
STEAMSHIPS.		
Australian	[illegible]	[illegible]
Actor	[illegible]	[illegible]
Bordeaux	[illegible]	[illegible]
Cumberland	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Discoverer	[illegible]	[illegible]
Efficient	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Morgan City	New York	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Paris	[illegible]	[illegible]
Progresso	[illegible]	[illegible]
Whitney	[illegible]	[illegible]
Wanderer	[illegible]	[illegible]
BARQUES.		
D H Watson	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
GOËLETTES.		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship New Orleans, Halsey...parti 27 juillet
Steamship Algiers, Mason...parti 31 juillet
Steamship Excelsior, Higgins...parti 2 août
Steamship Knickerbocker, Kemble...parti 3 août

LIVERPOOL.
Steamship Venezuelan, Highton...parti 22 juin
Steamship Caribbean, Daniel...parti 29 juin
Steamship Bernard Hall, Alexander...parti 4 juil
Steamship Counsellor, Long...parti 22 juin
Steamship Editor, Chandler...parti 6 juil
Steamship Californian, Pickthall...parti 13 juil
Steamship Texan, King...parti 20 juil
Steamship Asian, Wrake...parti 18 juil
Steamship Navigator, Woodcock...parti 18 juil
Steamship Professor, Keller...parti 27 juil
Steamship Mariner, Pitt...parti 30 juillet
Steamship Darien, Watson...parti 1er août

ANVERS.
Steamship Havre, Lenoir...parti 27 juil

BORDEAUX.
Steamship Havre, Lenoir...parti 1er août

MONTEVIDEO.
Steamship Rowan Prince...parti 26 juillet

LONDRES.
Steamship European, Johnston...parti 27 juil

COLON.
Steamship Bernard Hall, Alexander...parti 29 juil

HAMBOURG.
Navire Stephan, Schmitz...parti 13 juin

HAVANE.
Steamship Pio IX, Llorca...parti 26 juillet

ARCHANGEL.
Steamship Lucifer...parti 20 juin

RIO DE JANEIRO.
Navire America, Soares...parti 26 juillet
[illegible] XI, Marques...parti 22 juin

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif d'une propriété de valeur améliorée et des machines de prix, etc., pour une fabrique de cordages.
L. Waterbury & Cie. vs. Le Atlas Steam Cordage Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,406—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

1. Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toute la propriété qui y a été ajoutée par ladite compagnie pour l'usage et l'amélioration de la propriété, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, Fulton, Lafayette et Girod, et désignés comme lots numéros treize, quatorze et quinze, sur un plan dressé par Hugh Grant, arpenteur, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ex notaire en cette ville; lesquels dits lots sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit à savoir: le lot numéro treize, vingt-quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle-Levée, vingt-quatre pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Fulton, sur cent dix-neuf pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro douze, et cent dix-neuf pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro quatorze, tout mesure américaine; le lot numéro quatorze mesure vingt quatre pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt-quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle-Levée, sur une profondeur de cent dix neuf pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne de côté le divisant du lot numéro treize, et cent dix-neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot numéro quinze; et le lot numéro quinze mesure, en mesure américaine, vingt-quatre pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt-quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) sur une profondeur de cent vingt pieds un pouce et deux lignes de profondeur du côté de la rue Girod, et cent dix neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro quatorze, formant l'encoignure des rues Girod et Peters et aussi de Fulton et Girod; 2º aussi les machines, chaudières, arbres de couche, poulies, appareils, [illegible] et toutes [illegible] qui y appartiennent, dans les dites bâtisses et tout ce qui y appartient; le terrain, les bâtisses, machines, chaudières, arbres de couche, etc., tout ce qui est décrit ci-dessus appartenant au défendeur constituant la Atlas Cordage Factory.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 jn—23 30—6 13 19 24 août

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente en partage dans l'affaire de Liévin De Poorter vs. Théodule Pidon et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Division A—No 27,222—En vertu d'un jugement rendu le 25 juin 1889 et signé le 26 juin 1889 et d'un ordre de Cour en date du 12 juillet 1889, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et par entente mutuelle des parties intéressées dans la dite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et la Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 14 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre No 17, dans l'îlet No 266, Troisième District Municipal de cette ville, borné par les rues Bourgogne ou Craps, Rempart ou Love, St Antoine et Bagatelle ou Bourbon et mesurant trente-huit pieds (38) de face à la rue Bourgogne par une profondeur de cent vingt-huit (128) pieds. Ensemble avec les droits, voies, etc., qui s'y trouvent.

Conditions—Trente-et-un quatre-vingtièmes (31/80) du prix de l'adjudication comptant et le reste, à savoir: Quarante-neuf quatre-vingtièmes (49/80), une moitié en plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un an de crédit avec intérêt de huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite sur le billet de l'acquéreur, etc. L'acquéreur assumera en sus du prix toutes les taxes de 1889 et un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13juil—13 20 27—3 10 14août

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de deux terrains de valeur rue Erato, entre les rues Baronne et Carondelet avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connus comme le "Geddes Hall."
François Tujague, Joseph A. Shakspeare, cohéritiers, vs George W. Geddes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,210—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 17 août 1889, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3 dans l'îlet borné par les rues Erato, Baronne, Thalia et Carondelet, d'après un plan par C. A. de Armas, daté le 4 septembre 1856 et déposé dans le bureau de O. de Armas, notaire, le 13 février 1857, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent, mesure américaine, comme suit:

Lot No 2, trente-trois pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Erato sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, et le No 3, trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la dite rue Erato, sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur. Lesquels terrains ont été acquis par le défendeur de Charles Luquet, d'après un acte passé devant Abel Dreyfus, notaire, daté le 5 mai 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juil—15 22 29—août 5 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
José Barba Jr. vs. Veuve John F. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,474—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Ferdinand, Chartres (anciennement Morand), Royale (anciennement Casacalvo) et Presse, mesurant, mesure américaine, soixante-dix-neuf pieds (79) de face à la rue St-Ferdinand sur cent vingt pieds (120) de profondeur.

2° Et un certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, Dumaine et St-Anne, et mesurant vingt-six (26) pieds, mesure américaine, de face à la rue Dumaine sur soixante pieds (60) de profondeur (mesure française), ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ni réserve.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juillet—31—5 12 19 26 31 août

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de meubles et du terme non expiré du bail, etc.
Thos C. King vs M. Chas M. Greene.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, dans les lieux No 449 rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de meubles de maison et effets mobiliers, etc., dans le dit local—comme par inventaire annexé dans mon bureau.
2° Le terme non expiré du bail du local No 449 rue St-Charles, au taux de quarante piastres par mois, et expirant le 30 septembre 1889, [illegible] suivant le dit bail.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—26,30—août 2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.
Emélie Martin, épouse de Octave Hingle, et Léonore Martin vs Jacob Puhr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 26,526—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Girod, Mandeville et Urquhart, ayant [illegible] pieds six pouces de face à la rue Marigny sur une profondeur de cent dix-huit pieds [illegible], ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juillet—[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage double dans le Second District.
Succession de Joséphine Posté, veuve de Pierre A. Dupré.
No 27,380—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS — ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 31 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent par congé, en date du 27 juillet 1889, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Johnson, Galvez et Orléans, désigné par le No 5 et mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste-Anne; même largeur dans le fond, sur une profondeur de 77 pieds 5 pouces et 3 lignes sur le côté vers la rue Galvez, et 77 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne vers la rue Johnson. Les améliorations consistent en une belle résidence en bois à deux corps de logis, connue par les numéros municipaux 305 et 309 1/2 de la rue Ste-Anne.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, avec billets garantis par privilège et lien de vendeur sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec 5 pour cent honoraires d'avocat et les clauses usuelles de garantie. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur des billets hypothécaires. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1889.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Charles Roth, notaire.
31 juil—31—3 10 17 24 31 août

ANNONCE JUDICIAIRE.
PLACEMENT DE CHOIX.
Propriété de valeur dans le Quatrième District.
Les bâtisses en bois, à double corps de logis, et écuries, coin des rues Magazine et Philip.
Succession de Auguste Fleckinger et sa femme.
No 26,393—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS — Albert Paul, encanteur—Le SAMEDI, 31 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de N. H. Rightor, juge de la dite cour, Division D, actuellement absent en congé, daté le 26 juillet 1889, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Philip, Jackson et Camp, formant l'encoignure des rues Magazine et Philip, et mesurant, mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces et 5 1/2 lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur et façade rue Philip de 120 pieds. Les améliorations comprennent la grande maison en bois à double corps de logis, cuisine en bois et écuries, coin des rues Magazine et Philip.

Le coin est occupé depuis des années par l'établissement populaire d'entrepreneur de pompes funèbres, A. Lotz, Jr., et l'autre côté par le Dr. Greenleaf.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à 1 et 2 ans de crédit, garantie par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, garantie par lien et privilège du vendeur, ensemble avec les clauses de garantie usuelles d'assurance, frais d'avocat, etc. L'acquéreur paiera le pro rata des taxes dues et exigibles en 1889.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Numa Augustin, notaire.
28juil—28—10 17 24 31août

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de maison, Mulet, Etc.
Succession de Auguste Fleckinger et sa femme.
No 26,393—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 7 août 1889, à 11 heures a. m., à la résidence No 313 rue Poydras, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'honorable N. H. Rightor, juge de la dite cour, Division D, actuellement absent sur un congé, daté le 26 juillet 1889, il sera vendu à l'encan:

Un lot de meubles de maison, bijouterie, mulet, etc.
Conditions—Comptant.
27juil—27—août 7

PAR JAS P. GUINAULT.

Résidence en briques, à étages, rue Bienville No 162, entre les rues Remparts et Bourgogne.
Résidence en briques, à étage, avec mansardes, rue Julia No 241, entre les rues Baronne et Dryades.
Succession de Jean Menestra.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,162.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 août 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 juillet 1889, les propriétés suivantes, appartenant à la susdite succession—savoir:

1° Un lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Julia, Girod, Baronne et Dryades, mesurant 25 pieds de face à la rue Julia, sur 95 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles, [illegible] la dite résidence en briques, avec mansardes, ayant au rez-de-chaussée vestibule, salon double avec porte à coulisse et plusieurs chambres à coucher aux étages supérieurs. Une autre bâtisse en briques à étage, attenant à la maison principale, de quatre chambres, citerne, lieux d'aisance, hydrant, cour briquetée, etc., etc.

2° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, [illegible], Bourgogne et Remparts, mesurant 25 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville sur 126 pieds 10 pouces 4 lignes plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles, incluant la moitié du corridor [illegible] commun entre la dite et la propriété attenante vers la rue Bourgogne. Ensemble, une maison en briques à étage ayant au rez-de-chaussée, un corridor d'entrée, salon double avec porte à coulisse et plusieurs chambres à coucher. Une autre bâtisse en briques à étage dans la cour de huit chambres, hydrants, cour carrelée, citerne, etc.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Actes de ventes pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acheteurs.
17juil—17 20 27—3 10 17août

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Mme M. Feerster.

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 23,668, Hon. Thos. C. W. Ellis, juge, daté le 10 juillet 1889, je procéderai à la vente, le MERCREDI, 7 août, à 11 heures a. m., à ma salle de vente, 201 RUE CANAL, de:

CINQ TABLEAUX DE VALEUR A L'HUILE, d'après inventaire déposé en mon bureau. Ils peuvent être vus tous les jours avant la vente.
Conditions—Comptant sur les lieux.
28 juil—28 août 4 6 7

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE SYNDIC.
Quincaillerie! Quincaillerie!
Quincaillerie et articles de ménage.
Cheval, wagon et fiacre, comptes ouverts, etc. No 357 rue des Magazins entre Huitième et Neuvième.
John J. Foeckel vs ses créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No 26,960.

PAR WARREN HOMES, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—LUNDI 12 août 1889, à 10 heures et demie a. m. au local No 357 rue des Magazins, entre Huitième et Neuvième, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Honorable N. H. Rightor, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, daté le 29 juillet 1889, Dossier No 26 960, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, il sera vendu—

Tout le contenu du dit magasin, d'après un inventaire enregistré au bureau du greffier de la dite Honorable Cour mentionnée ci-dessus.
Conditions—Comptant avant livraison.
30 juil—30 31—1 3 5 12 août

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriétés de Valeur, dans le Septième District.
Succession de E. A. Borne et de sa femme, tous deux décédés.
Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Dossier No 27,118.

PAR WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 17 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en l'absence de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division B, absent par congé, en date du 15 juillet 1889, docket No 27,118, dans l'affaire de la succession de E. A. Borne et femme, décédés, il sera vendu à l'encan—

Trois lots de terre de valeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de cette ville (Carrollton), dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Louisiana, [illegible], et désignés par les Nos 6, 7 et 8. Les dits lots de terre mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Jefferson, sur cent cinquante (150) pieds de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan dressé par Hunter Stewart, arpenteur, en date de juillet 1889.

Les améliorations comprennent un cottage en bois pour résidence avec vestibule dans le centre, quatre ou cinq chambres, et de vastes dépendances.

Conditions: Un tiers comptant; la balance à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses ordinaires de garantie.
Acte de vente pardevant [illegible], notaire, aux frais de l'acquéreur, [illegible] les taxes de 1889.
17 juillet—[illegible]

L'ABEILLE
— DE LA —
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
— AVEC UNE —
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
— LE —
SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES,
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime.

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans.

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier.

Un Bulletin Commercial.

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:
73—CHARTRES—73